



Processus de demande de modification aux fins de l'élimination de codes Z

Les normes du CSIO constituent la source complète des éléments de données à utiliser pour échanger de l'information en matière d'assurance des particuliers et des entreprises. Du fait qu'ils utilisent les mêmes normes de données, les courtiers et les assureurs sont en mesure d'échanger la bonne information entre leurs systèmes respectifs. Les éléments de données, comme le nom d'un titulaire de police, par exemple, ne seront pas confondus avec le nom du courtier.

Même s'il existe une source complète des codes de garantie normalisés, un grand nombre d'assureurs utilisent toujours des « codes Z » exclusifs pour identifier les garanties d'une police. Ces codes ne respectent pas les normes reconnues de l'industrie. Bien qu'ils soient souvent utilisés à des fins temporaires ou comme solution de rechange pour les systèmes déjà en place, les codes Z ne sont pas exigés et ne constituent pas une solution simple et rapide. Dans certains cas, les assureurs utilisent un code Z même lorsqu'un code standard existe, ce qui crée des codes en double. De nos jours, trop de codes Z sont utilisés pour désigner des garanties, ce qui empêche les courtiers de traiter et de produire des rapports exacts et d'accéder aux informations des assurés.

Les assureurs membres du CSIO ou les fournisseurs membres de systèmes de gestion de courtage (BMS) peuvent demander l'élimination d'un code Z en envoyant une demande de modification à csio.com. Le processus ci-dessous décrit le processus de bout en bout.

- a) Les membres se connectent à CSIO.com, puis consultent l'outil Demande de modification des normes. Cet outil permet aux membres de visualiser toutes les demandes de modification antérieures ou à traiter, y compris la date de réception des demandes, l'état de traitement actuel des demandes, le bien-fondé des demandes, des informations techniques et les détails disponibles sur la résolution. À partir de là, les membres peuvent également envoyer de nouvelles demandes de modification et faire des commentaires sur les demandes non encore traitées, afin de simplifier le processus d'approbation.
- b) Les nouvelles demandes de modification sont examinées par l'équipe des normes du CSIO. Le CSIO peut communiquer avec le demandeur pour obtenir des précisions ou de plus amples informations. La demande de modification porte la mention « En cours d'examen » et est ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail national sur les normes.
- c) Ce groupe de travail du CSIO se réunit tous les mois pour discuter des demandes de modification à traiter. Ensemble, les membres peuvent approuver ou rejeter une demande de modification ou remettre leur décision.
- d) La résolution est mentionnée dans le procès-verbal du groupe de travail et dans l'outil Demande de modification des normes.
- e) Les demandes de modification approuvées peuvent être programmées immédiatement dans les systèmes des membres, éliminant ainsi le besoin d'utiliser des codes Z.
- f) La version semestrielle des normes intégrera de manière officielle tous les codes approuvés.

Si un courtier reçoit un code Z dans un document obtenu d'un assureur, il peut aider à éliminer le code en transmettant tous les détails à standards@csio.com.



À terme, le processus de demande de modification administré par le groupe de travail national sur les normes sera avantageux pour l'industrie de l'assurance de dommages, car il permettra aux courtiers, aux assureurs et aux fournisseurs de logiciels de produire fréquemment, collectivement et de manière réactive des normes de données réutilisables et exemptes d'ambiguïté. Nous encourageons les assureurs et fournisseurs de logiciels membres à consulter régulièrement l'outil Demande de modification des normes et à participer aux réunions mensuelles de notre groupe de travail. Pour vous inscrire, consultez la [page relatant les événements à venir](#).